



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2022-102

L'an deux mille vingt deux, le 23 juin à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17 juin 2022

**Nombre de délégués :**

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 28

**PRESENTS :** M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

**OBJET :**

Avis sur le dossier de  
candidature de la  
Châtaigneraie Limousine aux  
Fonds Européens 2021-2027

**ABSENTS Excusés :** M. Roland POURCHET, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI.

Roland POURCHET donne pouvoir à Francis DELORT  
Christiane BARRY donne pouvoir à Philippe SUDRAT  
Patrice DELAGE donne pouvoir à François BOISSERIE  
Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY  
Monique PLAZZI donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

**SECRETAIRE :** Céline BOYARD

Rapporteur : P. DARY

Vu la délibération n°2022-077 du 4 avril 2022, par laquelle le Conseil Communautaire a désigné la Fédération de la Châtaigneraie Limousine comme structure porteuse de la candidature aux crédits territorialisés des fonds européens 2021-2027 ;

Considérant que la Châtaigneraie Limousine a travaillé en concertation avec les territoires à l'élaboration de cette candidature qui repose sur un diagnostic et un plan d'actions dont la stratégie prend appui sur 5 objectifs prioritaires :

- Objectif 1 : prendre appui sur les aménités du territoire comme force culturelle et levier d'un tourisme différenciant (positionnement *slow tourisme*)
- Objectif 2 : Déployer les offres de services aux publics et encourager innovation et lien social
- Objectif 3 : Accélérer les transitions écologiques
- Objectif 4 : Coopérer entre territoires pour un développement local collaboratif, catalyseur de transitions écologiques et d'innovations sociales
- Objectif 5 : Faire vivre le GAL (ingénierie / animation)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **émet** un avis favorable sur le dossier de candidature de la Châtaigneraie Limousine aux Fonds Européens 2021-2027, tel que joint en annexe à la présente délibération ;

Le Président :



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Affichage le

- **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifiée conforme,

**Le Président**



**D. BOISSERIE**

Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20220623-DC2022840225-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2022  
Date de réception préfecture : 27/06/2022

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.